

ÉCOLE SAINT-PIE-X

Rapport annuel
du conseil d'établissement
2024-2025

*Centre
de services scolaire
du Chemin-du-Roy*

Québec



MOT DE LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET DE LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT

Mot de la présidente :

Bonjour,

L'année 2024-2025 n'a pas été sans défis. Le rôle de point de service, un projet pilote, pour l'école ST-Pie X, a exigé de tous, rigueur, adaptation, collaboration et détermination. Malgré les obstacles, c'est en équipe, que la direction, le personnel enseignant, le service de garde et le personnel de soutien ont su traverser cette année exigeante. Leur travail acharné et leur passion méritent d'être souligné.

Tout au long de l'année, le conseil d'établissement s'est impliqué, en questionnant, en approuvant et/ou en adoptant les différents éléments dans ce rapport, toujours en gardant nos enfants au centre des décisions.

Je remercie sincèrement les membres du conseil pour leur engagement, leur écoute et leur disponibilité. Leur présence bénévole est précieuse et fait une réelle différence.

Cordialement,

Marie-Hélène Laplante,
Présidente du conseil d'établissement

Mot du directeur :

L'année scolaire 24-25 se termine tranquillement. Une année de changement, d'adaptation et d'ouverture. Notre première année dans le projet pilote de l'école à palier de services intermédiaire (PSI). L'ajout d'aide à la classe dans les classes du préscolaire et primaire. Bref, nous avons ajouté plusieurs membres du personnel à notre équipe afin de relever les différents défis.

Malgré certains enjeux rencontrés, c'est avec brio que les membres de l'équipe ont contribué à la mission de notre école, l'inclusion au cœur de la réussite de tous. En effet, nous avons accueilli un total de 211 élèves, du jamais vu à Saint-Pie-X. Nos valeurs de persévérance, de respect et d'ouverture ont été rapidement mises de l'avant.

Finalement, je tiens à remercier sincèrement les membres de mon équipe-école, les membres du conseil d'établissement ainsi que tous les parents pour la belle collaboration au fil des 5 dernières années. Mon passage à l'école Saint-Pie-X a été très formateur. Je garde en souvenir de magnifiques réussites, des gens engagés et bienveillants qui offrent à vos enfants un enseignement de qualité. C'est vraiment avec cœur que leurs actions sont guidées au quotidien.

Merci pour tout,

Mathieu Bergeron
Directeur

TABLE DES MATIÈRES

4	NOTRE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
5	BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
5	2.1 CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
6	2.2 ACTIVITÉS RÉALISÉES ET DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
10	2.3 PROJET ÉDUCATIF - RÉSULTATS OBTENUS
13	REDDITION DE COMPTE DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE
14	ANNEXE

1 - NOTRE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Titre et fonction au conseil	Nom et prénom
Directeur de l'école	Bergeron, Mathieu
Parent	Carrier, Sara-Eve
Membre du personnel enseignant	Collin, Nadine
Parent	Florent, Audrey
Membre du personnel professionnel	Gauthier, Annie
Membre du personnel de soutien	Labonté, Chantal
Président.e	Laplante, Marie-Hélène
Membre du personnel du service de garde	Lavergne, Cynthia
Membre du personnel enseignant	Rocheleau, Evelyne
Parent	Savarie, Julie
Représentant.e au comité de parents	Zuniga, Fanny
Choisissez un élément.	

2 - BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

2.1 - Calendrier des séances du conseil d'établissement

2.2 - Activités réalisées et décisions prises par le conseil d'établissement

Dates (mois - année)	Actions réalisées (ex.: adopte, approuve, consulte, informe, conduit, etc.)	Sujets traités	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Octobre 2024	Adoption	Règles de régie interne	
Octobre 2024	Approbation	Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence	
Octobre 2024	Approbation	Projet SASEC – Paniers de Noël	
Octobre 2024	Information	Projet éducatif	
Décembre 2024	Consultation	Consultation sur les critères de sélection de la direction	
Décembre 2024	Approbation	Mesures contraignantes	
Mai 2025	Approbation	Code de vie	
Mai 2025	Approbation	Règles de fonctionnement du service de garde	
Mai 2025	Adoption	Principes découlant de la politique relative aux contributions financières exigées des parents	
Mai 2025	Approbation	Règles pour le classement des élèves et le passage d'un cycle à l'autre au primaire	
Juin 2024	Adoption	Budget et rapport annuel	

Dates (mois - année)	Actions réalisées (ex.: adopte, approuve, consulte, informe, conclu, etc.)	Sujets traités	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Octobre 2024	Approbation	Mise en œuvre des services complémentaires	
Octobre 2024	Approbation	Dépôt des activités et sorties	
Février 2025	Approbation	Grille-matières	
Mai 2025	Approbation	Normes et modalités	
Juin 2025	Information	Reddition de compte de l'an 1 du projet éducatif	

Dates (mois - année)	Actions réalisées (ex. : adopte, approuve, consulte, informe, conclu, etc.)	Sujets traités	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Octobre 2024	Approbation	Utilisation des locaux	
Octobre 2024	Adoption	Budget conseil d'établissement	
Décembre 2024	Adoption	Budget révisé	
Mai 2025	Adoption	Mesures dédiées et protégées	
Mai 2025	Adoption	Fonds à destination spéciale	
Juin 2025	Adoption	Budget initial	

Dates (mois - année)	Actions réalisées (ex. : adopte, approuve, consulte, informe, conclu, etc.)	Sujets traités	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			
Février 2025	Consultation	Photos scolaires	

2.3 - Projet éducatif - Résultats obtenus

RÉUSSITE SCOLAIRE Choix prioritaire 1 : Améliorer les résultats en lecture							
Objectif	Situation de départ	Résultat visé en 2027	Indicateur	Reddition de comptes de l'an 1 – Juin 2024	Reddition de comptes de l'an 2 – Juin 2025	Reddition de comptes de l'an 3 – Juin 2026	Reddition de comptes de l'an 4 – Juin 2027
Augmenter le pourcentage d'élèves ayant 70% et plus en lecture au résultat final	61.2% d'élèves qui ont 70% et plus	70%	Résultat final au bulletin de juin	N.A.	68.5% des élèves ont 70% et plus		

FAITS SAILLANTS DU PLAN D'ACTION

Nous avons constaté une grande amélioration de nos élèves dans la compétence lire des textes variés. Grâce au soutien de l'annexe 49, nous avons pu intensifier nos stratégies et variées nos pratiques pédagogiques dans les classes de 4^e et 5^e année notamment. Le travail de collaboration entre les titulaires de cycle, l'orthopédagogue ainsi que de l'annexe 49 a permis une belle distribution des services selon le bon niveau d'intervention pour nos élèves à risque.

L'introduction à la littérature jeunesse par l'ensemble des titulaires est un facteur positif qui a certainement contribué à l'amélioration des résultats. Nous avons senti les élèves plus engagés dans la lecture. Notamment lors des combats de livres, ou lors des lectures à voix haute. Le babillard littéraire a été un autre bon coup cette année. En plus d'avoir un lien avec nos valeurs d'école, le babillard littéraire offrait des activités clé en main qui pouvait être réinvestit par les élèves.

CLIMAT SCOLAIRE
Choix prioritaire 2 :
Améliorer le savoir-être des
élèves

Objectif	Situation de départ	Résultat visé en 2027	Indicateur	Reddition de comptes de l'an 1 – Juin 2024	Reddition de comptes de l'an 2 – Juin 2025	Reddition de comptes de l'an 3 – Juin 2026	Reddition de comptes de l'an 4 – Juin 2027
Diminuer le nombre de situations de violence/intimidation rapportées à l'intervenante pivot	33 situations rapportées	20 situations ou moins	Nombre de situations rapportées	N.A.	18 situations rapportées		
Augmenter le niveau de satisfaction des élèves concernant le soutien à la résolution de conflits	79% des élèves sont satisfaits	85% d'élèves sont satisfaits	Taux de satisfaction des élèves au sondage	N.A.	74% d'élèves sont satisfaits		

FAITS SAILLANTS DU PLAN D'ACTION

On constate une diminution importante des situations rapportées à l'intervenante pivot. Bien que cette donnée indique l'atteinte de l'objectif visé, il faut demeurer prudent sur l'analyse qu'on en fait. La mobilité du personnel et les enjeux de communication ont pu contribuer à cette diminution. On a également remarqué que les situations dans l'ensemble, étaient moins rapportées par les élèves et davantage par les parents. Cela pourrait indiquer que les élèves se sentent moins outillées pour dénoncer et le font à la maison; un élément à surveiller l'an prochain. Concernant le taux de satisfaction des élèves à la résolution de conflit. La donnée initiale était tirée du sondage 2022 utilisé pour le PEVR. Or, le questionnaire ayant été modifié depuis, nous avons choisi d'utiliser un sondage maison pour mesurer le résultat. Selon ce dernier, on note une baisse de satisfaction. L'analyse de la situation, les membres du personnel relèvent effectivement une augmentation des situations conflictuelles, surtout lors des récréations et au service de garde. La mobilité du personnel et la nouvelle organisation des surveillances ont été identifiées comme hypothèses explicatives. On souligne donc l'importance du soutien au personnel attitré à la surveillance pour l'an prochain.

Dans notre plan d'action, nous avions ciblé l'organisation d'activités supervisées et dirigées lors des récréations et au service de garde. Certaines actions ont été amorcées en 2024-2025. Notamment, plus d'activités dirigées étaient proposées aux élèves par les éducatrices en service de garde. Bien que cette action préventive devrait avoir eu un impact au plan préventif sur le climat, il demeure difficile à ce moment d'établir un lien direct avec la diminution des situations de violence rapporté. Le travail de planification d'activité doit se poursuivre l'an prochain et idéalement être mieux documenté. Par ailleurs, l'animation de la cour d'école lors des récréations n'a pu être réalisée à la hauteur de ce que nous aurions souhaité. Il sera important de débuter dès le début de l'année scolaire 25-26 la démarche de la cour animée.

CLIMAT SCOLAIRE
Choix prioritaire 3 :
Améliorer la qualité des relations école-famille

Objectif	Situation de départ	Résultat visé en 2027	Indicateur	Reddition de comptes de l'an 1 – Juin 2024	Reddition de comptes de l'an 2 – Juin 2025	Reddition de comptes de l'an 3 – Juin 2026	Reddition de comptes de l'an 4 – Juin 2027
Augmenter le niveau de satisfaction des relations école-famille chez les élèves et le personnel	87% des élèves sont satisfaits 80% des membres du personnel sont satisfaits	90% pour les élèves et le personnel	Taux de satisfaction des relations école-famille chez les élèves et le personnel au sondage	N.A.	Donnée non-disponible en lien avec la modification de l'outil de mesure		

FAITS SAILLANTS DU PLAN D'ACTION

L'évolution de la situation n'a pas été possible à mesurer compte tenu la donnée initiale était tirée du sondage 2022 utilisé pour le PEVR. La modification du questionnaire utilisé par le CSS cette année ne permettait pas d'obtenir un comparatif. Cela dit, afin de poursuivre dans la lignée de l'objectif établi, nous avons sonder les parents sur les facteurs pouvant contribuer à l'amélioration des relations école-famille. Les résultats obtenus nous amènent au constat que l'école devrait davantage se pencher sur les obstacles à la participation des parents. En effet, selon les réponses des parents au sondage sur les pratiques probantes, un indicateur soulève un défi : la capacité de l'école à considérer les obstacles à la participation aux rencontres (15% des parents en désaccord). Environ le tiers des parents a aussi répondu « Je ne sais pas » à cette question. Dans la poursuite de notre objectif relié à la collaboration, nous croyons qu'il serait pertinent de modifier les indicateurs actuels par cette donnée. D'abord parce qu'elle peut expliquer en partie l'insatisfaction moins élevée des élèves et des membres du personnel à la situation de départ, mais aussi parce qu'elle s'inscrit dans la lignée des moyens prévus au plan d'action.

Dans notre plan d'action, nous souhaitons en effet offrir des conditions favorables à l'implication parentale. Une belle amélioration a été observée sur ce plan. Les parents ont été plus régulièrement invités à participer aux différentes activités réalisées en classe. Pour 2025-2026, l'équipe projette d'offrir davantage d'occasions d'inviter les parents à l'école, que ce soit pour accompagner lors des sorties, participer à des activités internes ou admirer des projets réalisés par les élèves. Les invitations devront évidemment considérer les obstacles à la participation afin de voir un impact positif sur notre objectif.

REDDITION DE COMPTE

DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Adopté par le C.E. le **Premier CE le X octobre 2025** et transmis aux parents le **X octobre 2025**

Nos résultats (ajouter date + identifier spécifiquement le nombre d'actes de violence à caractère sexuel)	<p>4 situations déclarées en 2024-2025 :</p> <p>11-09-2024 --- Violence verbale (AVCS) envers un pair du même âge 09-05-2025 --- Intimidation envers un pair du même âge (violence verbale, insultes répétées) 30-05-2025 --- Intimidation envers un pair du même âge (Violence verbale, insultes et exclusion) 13-06-2025 --- Violence physique (AVCS) envers un pair du même âge</p>
Constats sur ces résultats	<ul style="list-style-type: none">- Le portrait est similaire en chiffre à celui de l'an dernier (passe de 3 situations à 4).- Deux incidents sont survenus dans l'école (classe et éducation physique) et deux à l'extérieur de l'école (récréation et service de garde).- Trois des quatre situations concernent les plus petits (1^{re} année)- Plus de parents que d'élèves semblent rapporter les faits cette année. <p>L'analyse de ces faits par l'équipe-école souligne une augmentation des conflits rapportés lors des récréations et au service de garde. Elle soulève comme facteur d'influence les modifications au niveau de la surveillance. La présence d'éducateurs moins expérimentés au service de garde amènent de défis tant dans la mise en place d'actions préventives que dans la gestion des conflits. Des enjeux de communication sont aussi à considérer avec l'augmentation du nombre d'adultes.</p>
Principaux moyens mis en place pour prévenir l'intimidation et la violence	<ul style="list-style-type: none">- Animation d'activités préventives en classe (habiletés sociales et d'affirmation).- Soutien au personnel par le service de psychoéducation pour les stratégies d'intervention.- Soutien ponctuel aux parents par les TES lors de situations rapportées.- Affiche du code de vie et des interventions associées dans toutes les classes.- Mise en place d'un système de billets automatisé aux parents pour les manquements au code.
Actions mises en place lorsque l'école constate un acte de violence ou d'intimidation	<ol style="list-style-type: none">1. Faire cesser le comportement, rappeler les règles et nommer les conséquences associées.2. Enseigner explicitement le comportement attendu et le pratiquer s'il y a lieu.3. Faire le suivi aux parents concernés : situation, attentes et interventions réalisées.4. Référer à l'intervenante pivot pour valider les interventions réalisées, supporter dans l'évaluation de la gravité et, s'il y a lieu, assurer un suivi (rapports et références). <p>Nom de l'intervenant pivot : Annie Gauthier</p>
Formation offerte au personnel et à la direction sur les violences à caractère sexuel (à compter de l'année 2024-2025)	<ul style="list-style-type: none">- Rappel à tous par l'intervenante pivot des éléments légaux, des conditions de prévention et des critères d'évaluation en début d'année scolaire.- Formation MEQ obligatoire pour tous par des visionnements conjoints, par blocs lors des rencontres mensuelles, toute au long de l'année 2024-2025.
Mesures de sécurité prises pour prévenir les violences à caractère sexuel	<ul style="list-style-type: none">- Interventions universelles au quotidien axées sur l'importance du respect du corps de l'autre- Affichage de l'<i>Arbre décisionnel</i> présenté lors de la formation sur les AVCS au salon du personnel et rappels ponctuels de s'y référer en septembre et lors de questionnements.

Annexe

Pouvoirs généraux

- Adoption du projet éducatif ou son actualisation
- Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence ou son actualisation
- Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)
- Approbation des contributions financières exigées
- Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe
- Approbation de la liste du matériel d'usage personnel
- Adoption des règles de fonctionnement des services de garde
- Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire
- Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)
- Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement
- Consultation sur les critères de sélection de la direction
- Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité
- Transmission de documents à l'intention des parents

Pouvoirs liés aux services éducatifs

- Approbation des modalités d'application du régime pédagogique
- Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant
- Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et des contenus des programmes d'études
- Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)
- Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles- matières)
- Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)
- Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)
- Consultation des parents
- Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves

Pouvoirs liés aux services extrascolaires

- Organisation de services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)
- Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme

Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles

- Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement
- Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)
- Adoption du budget annuel de l'établissement